

# Les ouvrières dans l'industrie métallurgique nivernaise (1916-1918)

=====  
**Michaël BOUDARD**

Durant la Grande Guerre, les femmes ont eu de multiples missions, l'une des plus connues étant celle de « munitionnettes », terme créé pour qualifier celles travaillant dans les industries de guerre. Nous avons souhaité les étudier au sein des usines nivernaises pour déterminer la place et le poids qu'elles ont pu avoir.

L'un des premiers appels à cette main d'œuvre féminine paraît dans la presse nivernaise en janvier 1916. Il émane du sous-secrétaire d'État à l'artillerie<sup>1</sup> demandant aux femmes d'exécuter « certains travaux : décolletage, montage de petites pièces,

## MAIN D'ŒUVRE FEMININE

En raison de la création de nouveaux ateliers travaillant pour la défense nationale, il est fait appel à la main d'œuvre féminine pour nombre de travaux facilement exécutables par des femmes, tels que le décolletage, montage de petites pièces, etc.

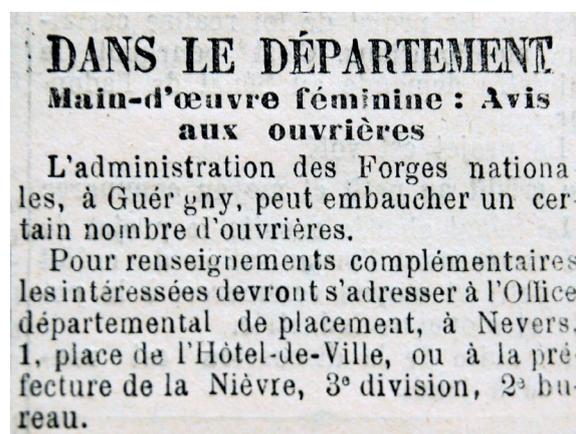
Les ouvrières désireuses de trouver un salaire élevé en travaillant dans les usines fournissant l'armée (à Nevers, Fourchambault, Imphy, Guérigny, etc), sont priées de s'adresser à la Préfecture en indiquant leurs noms, prénoms, âge, domicile et spécialité dans laquelle elles peuvent travailler.

Pour avoir des renseignements sur les travaux auxquels elles peuvent être employées et les salaires attribués, elles devront s'adresser à M. le Contrôleur de la main d'œuvre militaire, 13, rue des Merciers, à Nevers.

Document 1 : Article du journal *L'Écho du Morvan* du 26 août 1916. ADN, site Internet, 2 Mi 483, vue n°383.

*contrôle des pièces fabriquées, etc., enfin différents travaux exécutés par des hommes et qui ne demandent que de l'attention et de l'habitude* ». Les buts de cet apport féminin sont de « répartir un nombre considérable d'ouvriers dans de nouveaux ateliers ; d'accroître la production de ce qui est utile à la défense nationale et donner aux femmes la possibilité d'augmenter leur salaire quotidien en travaillant pour la défense nationale, à laquelle chacun a le

*devoir de contribuer* »<sup>2</sup>. Par la suite, de nouveaux appels sont relayés par la presse départementale : en août 1916, les « usines fournissant l'armée à Nevers, Fourchambault, Imphy, Guérigny, etc. » sont ciblées comme lieux recherchant des ouvrières (document 1), appels renouvelés en février 1917, signe que la demande est forte (en particulier aux Forges nationales de Guérigny, document 2).



Document 2 : Article du *Journal de la Nièvre* du 1er février 1917. ADN, site Internet, 2 Mi 208, vue n°56.

Grâce à un tableau réalisé à la fin de l'année 1916, on peut calculer l'apport féminin dans les usines métallurgiques travaillant pour la défense nationale : 12,6 % des femmes sont des « munitionnettes » (voir document 3) avec des différences très importantes entre les diverses usines.

Ainsi, le pourcentage d'ouvrières est très élevé (70 %) au sein de l'entreprise Rémy de Fourchambault. Sur une carte postale (document 4), six femmes sont dans l'atelier de coupage des fils et celle de l'atelier de fabrication de plaquettes les représente à leur poste de travail aux côtés d'ouvriers (document 5).

1 Créé en 1916, le sous-secrétariat d'État à l'Artillerie est englobé l'année suivante dans le ministère de l'Armement.

2 ADN (Archives départementales de la Nièvre), site internet, *Journal de la Nièvre*, 2 Mi 207 du samedi 22 janvier 1916, vue n°36.

Villes et noms des entreprises		Nature des productions	Nombre total de personnel	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Guérigny (ateliers de la Marine)		Pièces détachées pour la Marine et obus	3 568	352	10
Imphy (aciéries)		Obus, éléments de canon et blindage	1 310	110	8,4
Fourchambault	Magnard	Obus, matériel d'artillerie et wagons	1 800	60	3,33
	Guilliet et Egré	Obus et éléments de canon	400	100	25
	Bouchacourt	Boulons et écrous	350	35	10
	Rémy	Barbelés	325	225	70
Nevers	La Pique	Obus et pièces diverses	422	48	11,3
	Ginouvs frères	Fusées, pièces pour poudrerie	210	105	50
	F. Meslé	Obus	181	46	25
	Pécard	Obus	90	11	12,2
<b>Total</b>			<b>8 656</b>	<b>1 092</b>	<b>12,6 %</b>

Document 3 : Tableau des principales usines métallurgiques nivernaises travaillant pour l'armée française (daté du 27 décembre 1916). ADN, R 2281.



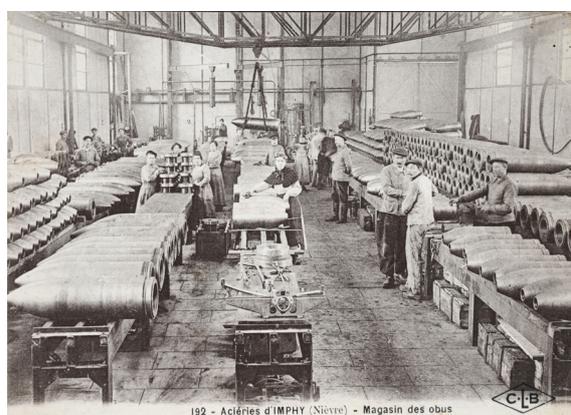
Document 4 : ADN, 19 Fi 524 : Carte postale ancienne (CPA), Établissements Rémy, Le coupage des fils.



Document 5 : ADN, 19 Fi 523\_5 : CPA, Établissements Rémy, Fabrication des plaquettes.



Document 6 : Archives municipales de Nevers, 5 Fi 2869 : CPA, Ginouvès Frères, Contrôle des Fabrications.



Document 7 : ADN, 19 Fi 959 : CPA, Aciéries d'Imphy, Magasin des obus.

L'usine Ginouvès de Nevers emploie autant de femmes que d'hommes : une carte postale (document 6) les montre, beaucoup plus nombreuses que les ouvriers, au contrôle des fabrications, ce qui semble absolument correspondre à la demande de janvier 1916.

Les aciéries d'Imphy n'emploient qu'un très faible pourcentage de femmes (moins de 10%). Néanmoins, une carte postale révélatrice de cette économie de guerre les représente au sein du magasin des obus où les hommes sont en plus grand nombre qu'elles (document 7).

Si des femmes sont demandées aux Forges de Guérisny, elles peuvent être tout aussi rapidement congédiées. C'est ainsi le cas le 17 juillet 1917 pour 19 d'entre elles, renvoyées par « mesure disciplinaire » pour avoir « refusé de se soumettre à un nouveau règlement d'ordre intérieur de l'usine, fixant les conditions de travail ». Si ces femmes sont de Guérisny et des environs, « elles n'appartiennent pas à une organisation syndicale féminine, il n'en n'existe pas encore à Guérisny. Jusqu'à présent, les autres femmes, au nombre de 300 environ, travaillent régulièrement et n'ont pas fait cause commune avec les femmes renvoyées »<sup>3</sup>.



Document 8 : Affiche du dimanche 29 juillet [1917]. ADN, M 6239.

Si le commissaire spécial de police précise qu'une organisation syndicale de femmes n'existe « pas encore à Guérisny », c'est parce qu'une telle décision vient d'être prise par le syndicat de Fourchambault le 16 juin précédent. Cette section féminine sera affiliée

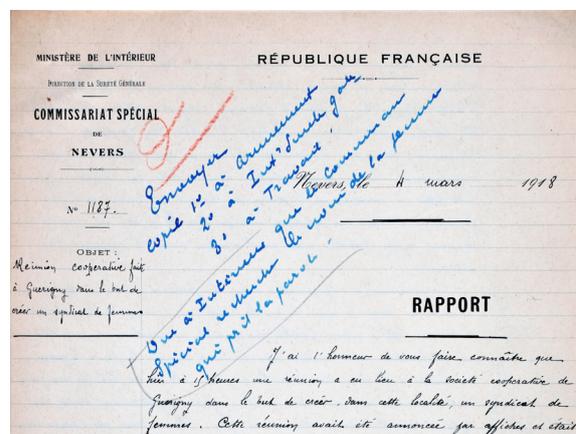
3 ADN, M 6213 : réunions syndicales, grèves, revendications, incidents, mouvement pacifiste (1917-1918).

à celui des hommes mais aura bien une organisation à part avec « un secrétaire, un trésorier et un comité ». C'est une femme, réfugiée du Nord de la France, et travaillant à l'usine Bouchacourt de Fourchambault, qui est nommée secrétaire et « s'occupe activement de recruter des adhérentes ».

Dès le samedi 14 juillet 1917, une grève éclate à l'usine Bouchacourt : « préparée par le syndicat des femmes ». Les 60 ouvrières ne cessent le travail qu'une demi-journée, « satisfaction leur ayant été donnée en partie ». Elles retournent à leur poste le lundi 16 juillet. Peut-être (sans doute ?) faut-il comprendre le renvoi des ouvrières de Guérisny le 17 juillet comme une volonté d'éviter toute « contagion revendicative » dans un autre centre ouvrier.

Cependant, en 1917, une Union professionnelle des ouvriers et ouvrières de l'arsenal de Guérisny a bien été créée mais elle fut dissoute peu de temps après puisqu'une autre organisation syndicale existait alors, le syndicat des ouvriers immatriculés et auxiliaires des Forges de La Chaussade.

Durant l'année 1918, les revendications sociales et les grèves se poursuivent dans les centres industriels mais il semble toujours aussi difficile de mobiliser les femmes au sein d'un syndicat comme en témoigne la situation à Guérisny. Le 3 mars 1918, organisée



Document 9 : Extrait du rapport du commissaire spécial de police de Nevers en date du 4 mars 1918.

par la Bourse du Travail de Nevers, une réunion se tient à la société coopérative « dans le but de créer, dans cette localité, un syndicat de femmes ». Mais, selon le commissaire, cette réunion a été « un fiasco complet » que le commissaire explique par deux causes principales :

« 1°) Il y a deux ans environ, une tentative de création d'un syndicat de femmes avait eu lieu, un certain

nombre avaient donné leur adhésion et versé des cotisations mais, n'entendant plus parler de rien, elles demandèrent ce qu'on avait fait de leur argent ; comme on ne leur en rendit jamais compte, cela refroidit le zèle syndicaliste ;

2°) Les femmes originaires de Guérigny et y habitant avant la guerre ne semblent pas aimer beaucoup les syndicats où s'immiscent des gens étrangers au pays ; elles n'aiment pas non plus se mettre en avant ».

L'écriture manuscrite en haut du rapport précise qu'il faut envoyer une copie de ce rapport à trois ministères : l'Armement, l'Intérieur (sûreté générale) et le Travail. Et il est également noté : « Dire à l'Intérieur que le commissaire spécial recherche le nom de la femme qui prit la parole ».

Les difficultés des femmes pour se syndiquer questionne d'autant plus lorsque le fonctionnaire écrit que le syndicat des hommes compte alors 1 025 adhérents.

Finalement, quelques jours plus tard, les femmes demandent à entrer au sein du syndicat dit des mobilisés, affilié au puissant syndicat de la métallurgie de Nevers et environs, qui accède à cette proposition.

Mais, après la fin de la Grande Guerre, les femmes disparaissent quelque peu des luttes ouvrières. Il faudra encore du temps pour qu'elles s'impliquent plus fortement dans le monde syndical, que ce soit dans les usines métallurgiques ou dans d'autres secteurs industriels. Dans la décennie 1930, c'est la période du Front populaire qui permet de les revoir, aux côtés des hommes, dans les luttes ouvrières.